



Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation

Cédric O
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et
des Finances et du ministre de l'Action et des
Comptes publics, chargé du Numérique

Inria

Paris, le 18 février 2020

N°

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ambition Inria 2023

Ensemble, construisons un leadership scientifique, technologique et industriel dans le numérique

Le 18 février 2020 a lieu le lancement officiel du projet d'Inria pour les trois ans à venir, « Ambition Inria 2023 » en présence de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de Monsieur Cédric O, Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'économie et des finances et du Ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique. L'événement réunissait les principaux partenaires d'Inria au sein des écosystèmes académiques, entrepreneuriaux et industriels. Il s'est clôt symboliquement avec la signature du contrat d'objectifs et de performance d'Inria avec l'État pour la période 2019-2023.

Alors que « le logiciel dévore le monde », la France doit construire les conditions de sa souveraineté numérique pour garder son autonomie stratégique. La volonté d'Inria, l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, est de répondre à cet enjeu par la recherche et l'innovation. Inria est ainsi une composante audacieuse et engagée de l'écosystème académique, industriel et entrepreneurial du numérique.

Accélérer la construction d'un leadership scientifique, technologique et industriel, dans et par le numérique, de la France dans une dynamique européenne. Attirer les talents et faire rayonner la France dans le numérique. Avoir un impact économique dans les territoires, avec les entreprises du tissu industriel engagées dans la transformation digitale et la création de startups technologiques.

Accompagner le développement des grandes universités de recherche.

Avoir de l'audace dans les choix scientifiques et par le pari de l'innovation. Prendre des risques, faire bouger les lignes, expérimenter de nouvelles organisations, être créatif au service des grandes politiques publiques.

C'est l'ambition d'Inria pour 2023.



« Nous n'aborderons aucun des défis de notre époque sans des connaissances et des technologies nouvelles. Outre les dispositifs pour encourager les nouvelles initiatives scientifiques, une priorité forte a été donnée à la création d'entreprises, notamment en facilitant les transferts technologiques et en soutenant l'émergence de start-ups. Ce nouveau contrat d'objectifs et de performance innovant d'INRIA est le fruit d'un dialogue rigoureux et approfondi. Il offre le cadre ambitieux dont nous avons besoin pour relever les défis de demain. »

MESRI/XR Pictures



« Avec ce contrat d'objectifs et de performance, l'Inria s'engage, avec ambition et responsabilité, au service de la souveraineté numérique de notre pays, en pleine cohérence avec ses racines et son histoire. Cette démarche audacieuse d'une recherche et d'une innovation au service des ambitions technologiques de notre pays répond pleinement à la politique engagée par le Gouvernement pour assurer la souveraineté numérique de notre pays. » déclare Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique

@Minefi– Photo Gézélin Grée



« Le COP d'Inria réaffirme notre rôle comme un bras armé de l'Etat pour la souveraineté numérique, par la recherche et l'innovation. Il donne un cadre d'ambition, d'engagement et de responsabilité et nous oblige, en tant qu'institut de recherche public, auprès de la Nation. Notre projet nécessite une volonté sans faille car les défis sont complexes et les difficultés nombreuses. Il repose sur la confiance de tous les acteurs impliqués, qu'ils soient internes ou externes, et sur leur courage pour mener à bien les transformations que nous initions et que dictent les circonstances de l'accélération numérique. »

Bruno Sportisse, Président-directeur général de l'Inria

© Inria / Photo Pierre Morel

Quatre axes stratégiques réaffirment le rôle de l'institut en se donnant comme priorité l'impact

Accélérer la construction d'un leadership scientifique et technologique de la France, dans une dynamique européenne

Inria fait le choix d'assumer des priorités scientifiques à la fois dans le cœur du numérique, dans la sécurité numérique, dans l'intelligence artificielle, dans l'informatique quantique, et pour répondre aux grands défis de la société où le numérique joue un rôle clé (de la médecine personnalisée à l'agriculture de précision, en passant par la réduction de l'empreinte énergétique du numérique). Dans ce cadre, Inria renforce son modèle organisationnel unique, celui d'équipes-projets avec des feuilles de route de recherche et d'innovation, agiles et focalisées, propices à la prise de risque, à l'interdisciplinarité et au développement logiciel, engagées dans des partenariats, et le met à disposition de ses partenaires, grandes universités de recherche ou organismes (CNRS, CEA, INRAE, INSERM, et demain également l'IFPEN). Et sa politique scientifique s'inscrit également dans la construction de l'espace européen de recherche et d'innovation, que ce soit à travers son implication dans les programmes communautaires (Horizon Europe, Digital Europe, EIT, EIC) ou la construction de partenariats bilatéraux stratégiques, notamment avec l'Allemagne, comme en témoigne son accord récent avec le DFKI sur l'intelligence artificielle.

Avoir un impact économique dans les territoires, pour contribuer à la revitalisation et à la pérennité d'une base industrielle française et européenne par et dans le numérique

Inria fait le choix de donner la priorité aux entreprises qui créent des emplois en France, à travers des partenariats bilatéraux et des équipes-projets conjointes. Au travers de son partenariat avec Bpifrance, l'institut se donne pour ambition de passer à l'échelle pour l'entrepreneuriat technologique avec la cible de 100 projets de startups Deeptech numériques par an en 2023. Au cœur de ce dispositif, la création du Inria Startup Studio pour le codesign des projets entrepreneuriaux adossés à la recherche publique dans le numérique, un dispositif ancré dans les grands campus universitaires de recherche sur lesquels Inria est présent. En créant une offre de formation continue sur les logiciels libres issus de la recherche publique, Inria veut aussi accompagner la transformation numérique des PME et ETI françaises.

Renforcer l'apport d'Inria aux politiques publiques

De la coordination du Plan IA à la priorité assumée pour le secteur Sécurité-Défense, avec ses partenaires de l'autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information (ANSSI) ou de l'agence de l'innovation de Défense (AID), en passant par la régulation numérique avec la Direction Générale des Entreprises, l'institut a un vrai rôle à jouer auprès de l'Etat. Par ailleurs, l'institut poursuit le combat mené pour donner l'envie aux jeunes, et notamment aux jeunes lycéennes, de faire des sciences et de la technologie, dans le cadre du projet « 1 scientifique/1 classe : Chiche ! », avec ses partenaires et avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Etre au service du développement des grandes universités de recherche

Inria se pense sans ambiguïté au service du développement des grandes universités de recherche. L'évolution de la politique de site de l'institut se traduit ainsi par une convergence stratégique avec les partenaires, par des actes symboliques (comme le renommage de ses centres) et par l'ouverture de ses dispositifs opérationnels spécifiques au numérique au bénéfice de la stratégie des acteurs territoriaux.

Par ailleurs, le projet comprend la création d'un centre Inria à Lyon et le renforcement ciblé des deux antennes à Montpellier et à Strasbourg, sur la base des partenariats existants et en mettant l'accent sur les spécificités scientifiques de chaque région.

Une obligation pour réaliser cette ambition est de mettre en œuvre une infrastructure de recherche et d'innovation à l'organisation efficace et sereine, être un employeur exemplaire.

L'institut se transforme pour réaliser son ambition globale

Inria consolide son organisation en veillant à ce que sa culture soit partagée par tous, dans de bonnes conditions de travail, en renforçant une politique sociale promouvant la parité, prenant en compte les situations de handicap, luttant contre les discriminations et toutes formes de harcèlement. Les questions sociétales irriguent donc aussi les défis que l'institut a à relever en tant qu'employeur. Citons à titre d'exemple la place des femmes dans l'institut et plus globalement dans le numérique : Inria se donne pour ambition d'avoir en 2023 30% des responsables d'équipes-projets qui seront des femmes (contre 13% aujourd'hui). L'emploi des personnes en situation de handicap, notamment des scientifiques, est un sujet sur lequel l'institut a également engagé une politique volontariste, avec le lancement d'un plan Handicap en octobre 2019 en présence de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Madame Sophie Cluzel.

A propos d'Inria : Inria est l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique. La recherche de rang mondial et l'innovation technologique constituent son ADN, avec pour ambition de faire émerger et d'accompagner des projets scientifiques et entrepreneuriaux créateurs de valeur pour la France dans la dynamique européenne.

www.inria.fr

Contacts presse :

Cabinet de Frédérique Vidal : 01.55.55.84.24 / secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : 01.53.18.43.10 / presse@numerique.gouv.fr

INRIA : Laurence Goussu : 06.81.44.17.33 / laurence.goussu@inria.fr



Annexe

Des indicateurs pour piloter les transformations et la performance collective d’Inria

Face à l’ambition portée par son projet, Inria souhaite se caractériser par sa capacité à mesurer concrètement l’impact de ses actions. Pour mesurer les avancées de l’institut sur chacun de ces axes stratégiques pour la période 2019-2023, des indicateurs ont donc été déterminés.

Six indicateurs la vitalité scientifique

- Deux avec des valeurs cibles :
 - **Renforcer l’agilité du modèle organisationnel d’Inria**: un délai de 22 mois en 2018 réduit à 4 mois dès 2020 pour la création d’une équipe-projet.
 - **Renforcer la prise de risque** : dès 2020, 10 % pour le ratio entre actions exploratoires (des actions pour soutenir un risque scientifique marqué) et le nombre total d’équipes-projets, contre 2% en 2018.
- Par ailleurs, seront suivis les indicateurs suivants :
 - Le nombre de bourses ERC obtenues dans des équipes-projets Inria.
 - La part d’équipes-projets actives dans l’interdisciplinarité.
 - Le nombre d’équipes-projets ayant un ou des ingénieurs de développement permanents.
 - La fraction entre le nombre de doctorants sur le nombre de chercheurs permanents dans les équipes-projets.

Cinq indicateurs de l’impact économique

- Trois avec des valeurs cibles :
 - **Soutenir la base industrielle française** : plus de partenariats stratégiques moyen-long terme avec des entreprises à base française avec, à l’horizon 2023, un objectif de 10 % des équipes-projets communes avec des entreprises en 2023 (0 en 2018) et 50 % des actions d’envergure Inria co-construites avec une ou des entreprises (0 en 2018).
 - **Passer à l’échelle pour la Deeptech** : 100 projets accompagnés annuellement par Inria Startup Studio en 2023, contre 11 en 2018.
 - **Diffuser une infrastructure technologique pour les PME-ETI engagées dans leur transformation digitale** : 10 logiciels *open source* à impact mondial portés par Inria ou une filiale de formation continue en 2023 (4 en 2018).
- Par ailleurs, seront suivis les indicateurs suivants :
 - La fraction du nombre de CDD (doctorants, post-doctorants, ingénieurs) issus d’Inria et rejoignant une entreprise à base française sur le nombre de CDD sortants.
 - Le nombre de personnes ayant suivi une action de formation continue d’Inria sur les sciences et technologies du numérique, notamment en accompagnement de la diffusion de logiciels en *open source*.

Indicateurs d'une organisation efficace et sereine

- Deux avec des valeurs cibles :
 - **Promouvoir la place des femmes dans le numérique** : 30 % de femmes responsables d'équipes-projets en 2023 (13% en 2018).
 - **Etre un employeur engagé pour le handicap** : 6 % de personnes en situation de handicap employées par Inria en 2023 contre 1,89 en 2018.
- Par ailleurs, seront suivis les indicateurs suivants :
 - Evaluation de l'impact environnemental de l'institut, comme l'empreinte carbone.
 - Indicateurs de qualité de vie au travail.

Indicateurs de l'apport d'Inria aux politiques publiques

- Deux avec des valeurs cibles :
 - **Toucher une classe d'âge pour la sensibilisation aux sciences et technologies** : l'objectif est qu'une classe d'âge (en seconde) ait été touchée par l'opération Chiche ! en 2023.
 - **Renforcer le sentiment de fierté numérique français** : un taux de notoriété assistée grand public supérieur à 20 % en 2023, en France et en Europe (taux non connu actuellement).
- Par ailleurs, sera suivi l'indicateur suivant :
 - Le nombre de visiteurs dans les actions communes avec les CCST (Centres de culture scientifique et technique), dont Universcience.

Quatre indicateurs de la politique de site

- Deux avec des valeurs cibles :
 - **Donner les moyens d'un pilotage efficient et sans coût de transaction public/public** : au moins 90 % d'équipes-projets communes avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous mandat de gestion Inria en 2020, contre 4,9 % en 2018.
 - **Implémenter une politique de site volontariste avec les grandes universités de recherche** : 6 accords de sites mettant en place « le centre Inria de l'université intégrée » au premier semestre 2021 (0 en 2018).
- Par ailleurs, seront suivis les indicateurs suivants :
 - Évaluation de l'implication d'Inria dans la formation au sein des établissements d'enseignement supérieur.
 - Évaluation du nombre de recrutements conjoints portés par Inria et ses partenaires (Inria Starting Faculty Position).

Deux indicateurs de la trajectoire de financement

- Deux avec des valeurs cibles :
 - **Dynamiser la présence d'Inria à l'Europe** : Le montant du financement européen d'Inria (hors ERC) s'élève à 15 M€ en 2023, contre 5 M€ en 2018.
 - **Attirer les fonds privés mécènes pour le projet de la Fondation Inria (« Donner du sens au numérique »)** : Le montant collecté par la Fondation Inria sur la période 2019-2023 atteint 75 M€.